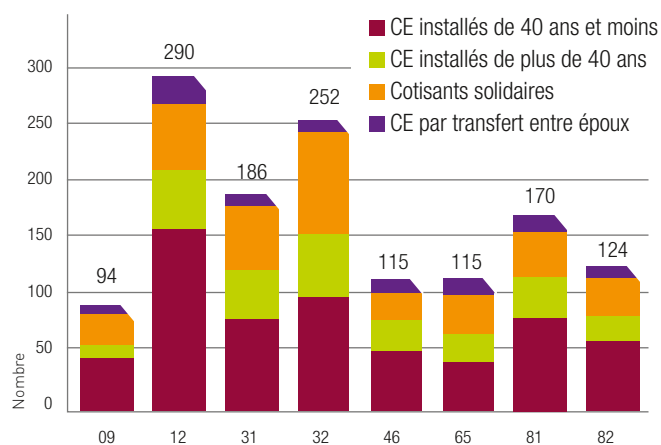


**Depuis 2011, les Chambres d'agriculture assurent des missions de service public concernant l'installation d'agriculteurs et la transmission des exploitations agricoles, et sont désormais des acteurs centraux dans ces domaines. Par ailleurs, l'importance des politiques publiques en faveur de l'installation et de la transmission en agriculture nécessite de renforcer la connaissance sur ce sujet.**

Pour ces raisons, la Chambre Régionale d'Agriculture Midi-Pyrénées a souhaité réaliser un tableau de bord régional regroupant des informations sur **les installations (aidées ou non) et les départs d'agriculteurs**, ainsi que sur **les agriculteurs de plus de 55 ans**. Les résultats présentés dans ce document sont issus de l'Observatoire du Développement Rural (ODR – INRA). Les données de base proviennent de la MSA et de l'ASP et concernent **l'année 2012**, dernière année où l'ensemble des données est disponible. Davantage d'informations sur l'installation et la transmission en agriculture sont disponibles sur le site de la CRA Midi-Pyrénées [www.mp.chambagri.fr](http://www.mp.chambagri.fr).



**RÉPARTITION DES NOUVEAUX COTISANTS NON SALARIÉS EN 2012** (Source : MSA)

CHIFFRES CLÉS ANNÉE 2012

- **42 158 chefs d'exploitation (CE) agricole** et 9 127 cotisants solidaires.
- **1 346 nouveaux cotisants non salariés dont 66 %** sont des chefs d'exploitation **installés** (883), 7 % des nouveaux chefs d'exploitation par transfert entre époux et 27 % des nouveaux cotisants solidaires.
- **14 993 chefs d'exploitation de 55 ans et plus**, soit 36 % de la population agricole.
- **1 470 départs** de chefs d'exploitation (y compris 101 transferts entre époux).
- **Taux de départ: 3 %** des chefs d'exploitation ont cessé leur activité.
- **Taux de renouvellement: 2 %** des chefs d'exploitation se sont installés dans l'année.
- **Taux de remplacement: 64 %**, soit 64 installations pour 100 départs.

*cf. définitions en page 8.*

**Taux de remplacement par département en 2012** (Source : MSA)

Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn	Tarn et Garonne	Midi-Pyrénées
66 %	61 %	66 %	66 %	51 %	77 %	73 %	64 %	64 %

**LES INSTALLATIONS À MOINS DE 40 ANS**

Parmi les nouveaux installés :

- **615 ont moins de 40 ans**, soit 70 % des chefs d'exploitation installés en 2012. Selon les départements, ce taux varie de 64 % en Haute-Garonne et dans le Gers à 78 % en Ariège.
- **dont 424 ayant bénéficié de la DJA**. Le taux d'installations aidées parmi les nouveaux agriculteurs de 40 ans et moins est de **69 %**. Ce taux varie fortement entre les départements.

**Taux d'installations aidées (DJA) par département en 2012** (Sources : MSA et ASP)

Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn	Tarn et Garonne	Midi-Pyrénées
58 %	78 %	54 %	72 %	67 %	75 %	81 %	47 %	69 %

# PROFIL DES CHEFS D'EXPLOITATION

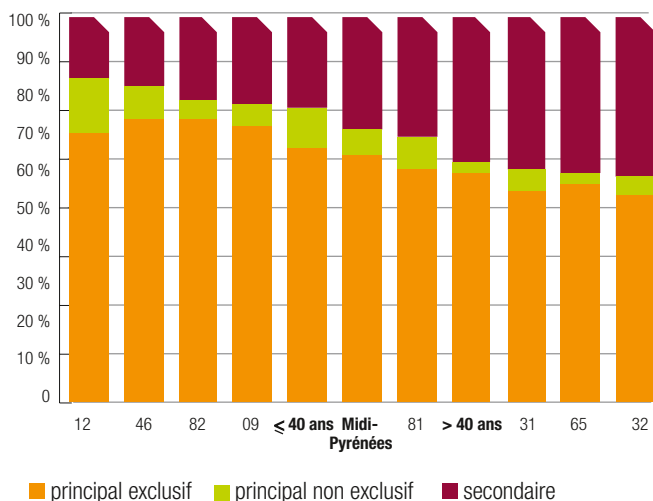
Les données suivantes ne tiennent pas compte des installations par transfert entre époux. Les données présentées concernent l'ensemble des installations (source MSA) et les installations aidées (source ASP); pour les mêmes notions, les définitions ne sont pas toujours identiques ce qui ne permet pas toujours de les comparer.

## LES AGRICULTEURS QUI S'INSTALLENT

**70 %** des chefs d'exploitation installés en 2012 ont **moins de 40 ans**. Certains s'installent plus tardivement, les 50 ans et plus représentent 16 % des installés et sont relativement plus nombreux dans les Hautes-Pyrénées, le Gers et la Haute-Garonne. L'âge moyen des agriculteurs ayant bénéficié de la DJA est de 30 ans.

**71 %** des chefs d'exploitation installés en 2012 le sont à **titre principal** pour la MSA (d'après les revenus agricoles fiscaux). Les agriculteurs installés à titre secondaire sont proportionnellement plus nombreux dans le Gers, les Hautes-Pyrénées et la Haute-Garonne (plus de 40 %), alors qu'en Aveyron ils ne représentent que 15 %.

Parmi les installations aidées, seules 4 % le sont à titre secondaire (d'après la comptabilité).



## RÉPARTITION PAR STATUT DES CHEFS D'EXPLOITATION INSTALLÉS EN 2012

(Source : MSA)  
(départements classés par ordre croissant des agriculteurs installés à titre secondaire, comparés à la moyenne régionale et aux moyennes par classe d'âge).

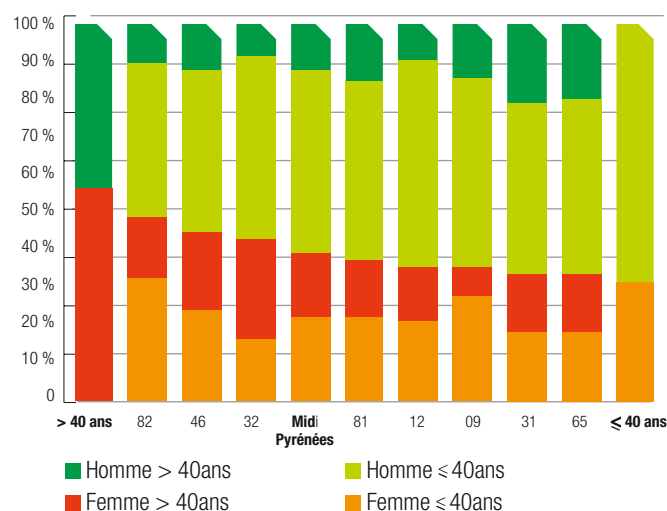
Les **transferts entre époux** ne sont pas considérés comme les autres installations car l'exploitation transférée est conservée au sein d'un même foyer sans évolution du nombre d'actifs.

Ce phénomène est généralement utilisé lors du départ à la retraite du chef d'exploitation, il permet au conjoint de bénéficier du statut de chef d'exploitation pendant quelques années. Ils sont particulièrement importants dans les Hautes-Pyrénées et le Lot (17 % et 14 % des installations), les taux les plus faibles se trouvent en Ariège (5 %), dans le Gers et la Haute-Garonne (7 %).

Les **cotisants solidaires** ne peuvent pas bénéficier du statut de chef d'exploitation compte tenu de la faible ampleur de leur activité agricole. Ils sont répartis à parts égales selon leurs âges : 50 % des nouveaux cotisants solidaires en 2012 ont 40 ans et moins.

La majorité des nouveaux agriculteurs sont des hommes, mais **les femmes représentent 39 % des chefs d'exploitation installés** en 2012 en Midi-Pyrénées.

Autre fait marquant, **les femmes sont majoritaires parmi les installés de plus de 40 ans** (56 %), tandis que ceux de moins de 40 ans sont surtout des hommes (69 %). Les départements qui installent le plus de femmes sont le Tarn-et-Garonne et le Lot.



## GENRE ET ÂGE DES CHEFS D'EXPLOITATION INSTALLÉS EN 2012

(Source : MSA)  
(départements classés par ordre décroissant du % de femmes installées, comparé à la moyenne régionale et aux moyennes par classe d'âge)

Par ailleurs, **les femmes représentent 25 % des installations aidées** en 2012. Elles sont plus nombreuses à s'installer avec la DJA dans les Hautes-Pyrénées et le Tarn-et-Garonne (33 % et 32 %).

Parmi les installations aidées, **28 % sont réalisées hors du cadre familial**. Ce taux est particulièrement important en Ariège (50 %), dans le Tarn-et-Garonne (46 %) et en Haute-Garonne (40 %).

## Taux d'installations aidées hors cadre familial par département en 2012

Département	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn	Tarn et Garonne	Midi-Pyrénées
Taux (%)	50 %	20 %	40 %	27 %	23 %	27 %	24 %	46 %	28 %

La quasi-totalité des agriculteurs qui ont bénéficié de la DJA ont au minimum un niveau Bac (67 %) du fait des conditions d'accès aux aides. **1/3 a un niveau de formation supérieur ou égal à Bac+2**, parmi eux 2 % ont un diplôme d'ingénieur.

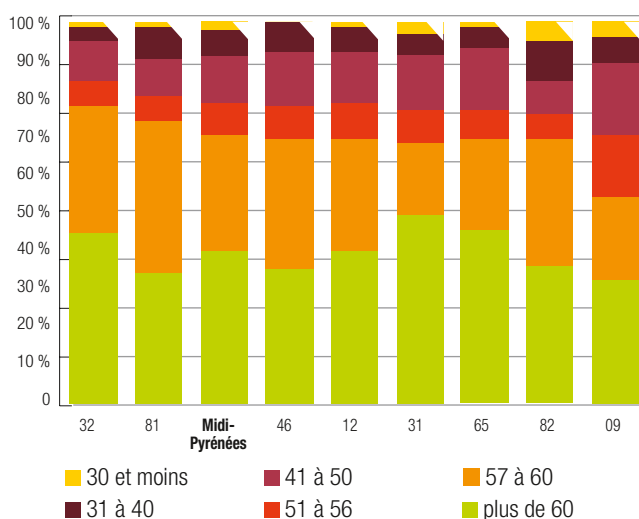
## LES AGRICULTEURS AYANT CESSÉ LEUR ACTIVITÉ

N.B. : Les données suivantes intègrent les transferts entre époux (101 en 2012).

En 2012, **1 470 chefs d'exploitation ont arrêté leur activité et parmi eux 43 % sont des femmes.** Ce taux est plus élevé que le taux de femmes chefs d'exploitation (28 %) et que le taux de femmes chefs d'exploitation de 55 ans et plus (36 %). Autrement dit, les femmes s'installent plus tard que les hommes et quittent le métier d'agriculteur plus tôt qu'eux.

La répartition des départs entre les départements est, quant à elle, proportionnelle au nombre total de chefs d'exploitation.

Parmi les chefs d'exploitation qui ont arrêté leur activité en 2012, **21 % sont des départs « précoces ».** C'est en Ariège que ce taux est le plus important (30 %). Les causes sont diverses : raisons économiques, pénibilité du travail, volonté de changement...



### RÉPARTITION DES DÉPARTS PAR CLASSES D'ÂGE EN 2012

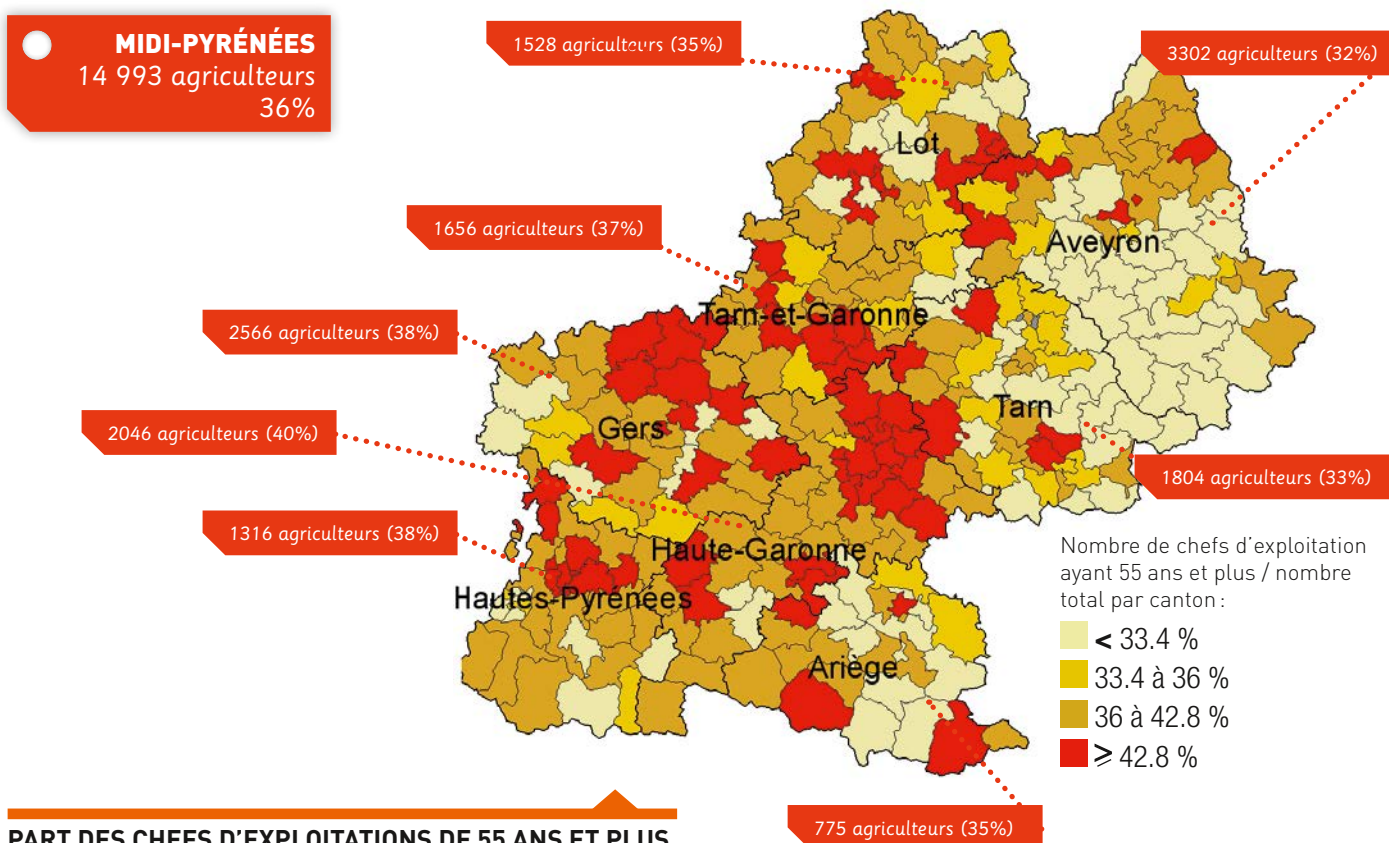
(Source : MSA)

(départements classés par ordre croissant du % de départs des moins de 50 ans, comparé à la moyenne régionale)

## LES CHEFS D'EXPLOITATION DE 55 ANS ET PLUS

Les chefs d'exploitation de 55 ans et plus sont près de 15 000 : **64 % d'entre eux sont des hommes** et 13 % des agriculteurs à titre secondaire (au sens MSA).

Leur répartition par département est globalement la même que celle du nombre de chefs d'exploitation, sauf en Aveyron où le taux est légèrement plus faible et en Haute-Garonne où il est plus fort, comme le montre la carte ci-dessous.



Nombre de chefs d'exploitation ayant 55 ans et plus / nombre total par canton :

- < 33.4 %
- 33.4 à 36 %
- 36 à 42.8 %
- ≥ 42.8 %

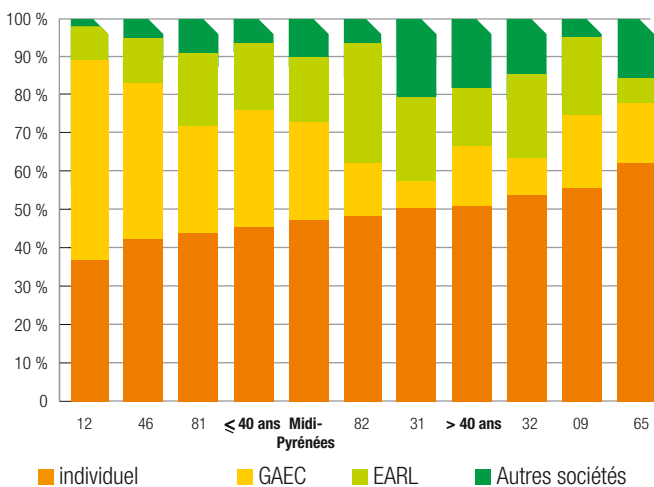
### PART DES CHEFS D'EXPLOITATIONS DE 55 ANS ET PLUS PAR CANTON EN 2012

(Source : MSA)

# PROFIL DES EXPLOITATIONS

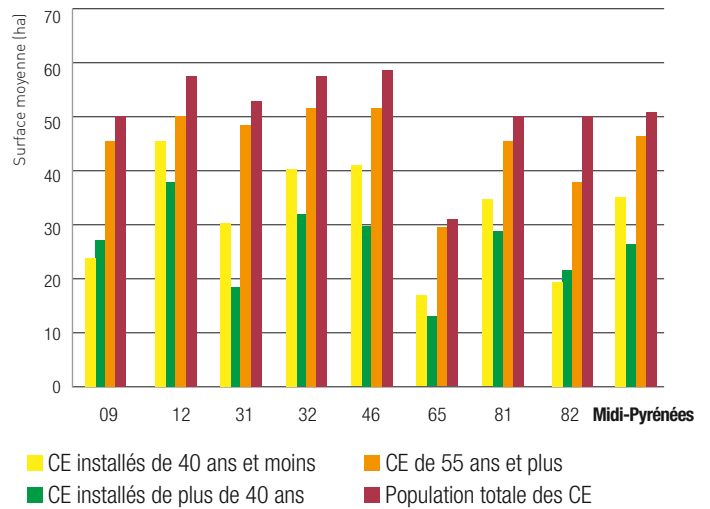
**Les exploitations sociétaires se développent** avec le renouvellement des générations. Les exploitations individuelles sont encore majoritaires parmi les chefs d'exploitations de la région (56 %). Ce taux est particulièrement élevé parmi les chefs d'exploitation de 55 ans et plus (65 %), notamment dans le Gers (83 %). Il est par contre beaucoup plus faible chez les chefs d'exploitation installés en 2012 (47 %), et encore plus chez ceux bénéficiant des aides à l'installation (39 %).

Parmi les installations sociétaires, **les GAEC sont les plus représentés** (49 %) devant les EARL (32 %). Les formes sociétaires sont particulièrement développées par les chefs d'exploitation installés en Aveyron, dans le Lot et parmi les moins de 40 ans.



## RÉPARTITION DES FORMES JURIDIQUES DES EXPLOITATIONS DES CHEFS D'EXPLOITATION INSTALLÉS EN 2012

(Source : MSA)  
(départements classés par ordre croissant du % d'exploitations individuelles, comparé à la moyenne régionale et aux moyennes par classes d'âge)



## SURFACE MOYENNE OCCUPÉE PAR LES CHEFS D'EXPLOITATION (CE) EN 2012

(Source : MSA)  
Les chefs d'exploitation installés en 2012 travaillent une surface totale de 29 094 ha, dont les 3/4 ont permis l'installation d'agriculteurs de 40 ans et moins.

**La surface moyenne d'installation est de 33 ha.** Elle est plus élevée pour les chefs d'exploitation de 40 ans et moins, soit 35 ha contre 28 ha par installation pour les plus de 40 ans. L'Aveyron affiche la surface moyenne d'installation la plus élevée (45 ha), la plus faible se situant dans les Hautes-Pyrénées (17 ha).

## SURFACE MOYENNE D'INSTALLATION EN 2012 EN HA

Département	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn	Tarn et Garonne	Midi-Pyrénées
Surface moyenne (ha)	23	45	26	37	38	17	33	21	33

Les chefs d'exploitation **de 55 ans et plus** occupent 705 079 ha, soit **une moyenne de 47 ha par agriculteur**. Les exploitations ayant cessé leur activité ont une surface moyenne de 39 ha. On observe donc un écart entre les surfaces moyennes libérées ou libérables et celles utilisées pour l'installation.

## POURCENTAGE D'EXPLOITATIONS INDIVIDUELLES AIDÉES EN 2012

Département	Ariège	Aveyron	Haute-Garonne	Gers	Lot	Hautes-Pyrénées	Tarn	Tarn et Garonne	Midi-Pyrénées
Pourcentage	69 %	28 %	55 %	49 %	34 %	45 %	24 %	39 %	39 %





Les agriculteurs récemment installés se répartissent entre la zone de montagne, la zone de piémont-zone défavorisée simple et la zone non défavorisée selon les mêmes proportions que l'ensemble des agriculteurs. En revanche, les bénéficiaires de la DJA contribuent davantage au renouvellement des générations en zone de montagne. La DJA semble donc avoir un caractère incitatif pour l'installation en zone de montagne. Inversement, **les chefs d'exploitation de 55 ans et plus ont une place plus importante en piémont-zone défavorisée simple** que l'ensemble de la population agricole. L'enjeu de leur remplacement dans ces territoires est donc fort, d'autant plus qu'ils seront impactés par l'évolution de ce zonage (et donc des aides liées) prévue en 2018.

## RÉPARTITION DES CHEFS D'EXPLOITATION SELON LA ZONE EN 2012

(Sources : MSA et ASP)

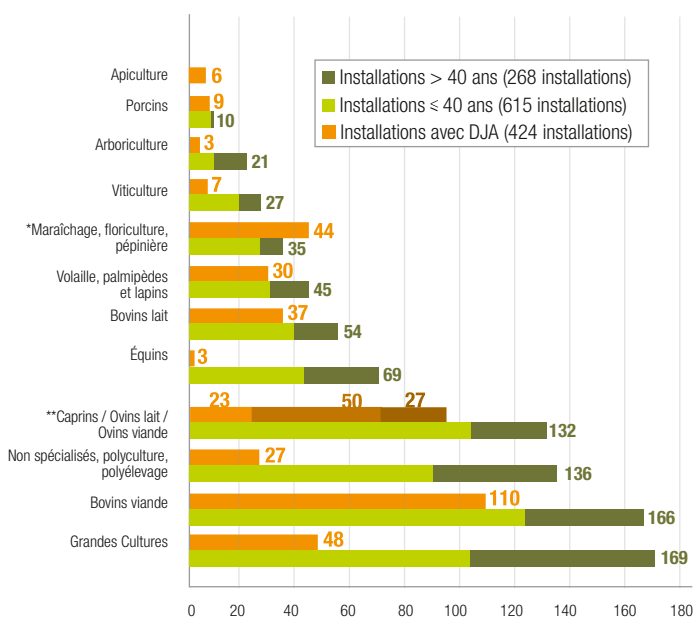
	Total CE	dont CE > 55 ans	dont CE nouvellement installés	
			Total	Dont installés avec DJA
Zone de montagne	35 %	32 %	36 %	41 %
Piémont et zone défavorisée simple	62 %	64 %	60 %	56 %
Zone non défavorisée	3 %	4 %	4 %	3 %

## LA DYNAMIQUE INSTALLATION TRANSMISSION SELON LES PRODUCTIONS

N.B. : Les productions MSA correspondent au chef d'exploitation seul alors que les productions DJA sont celles de l'exploitation (prise en compte de l'ensemble des associés pour les installations non individuelles).

Les chefs d'exploitation s'installent principalement en productions **de grandes cultures, bovins viande et ovins-caprins**. Dans les exploitations de grandes cultures, d'équins, de volailles, de viticulture et d'arboriculture, le taux d'installations tardives (après 40 ans) est plus élevé que dans les autres productions.

Ce classement est un peu modifié pour **les installations aidées**, avec aux deux premières places les exploitations en **bovins viande et en ovins-caprins**. Les installations en grandes cultures restent importantes, mais dans une moindre mesure que pour l'ensemble des installations. En revanche, le maraîchage apparaît dans la liste des principales productions bénéficiant de la DJA.



\*Incohérence statistique liée à la comparaison de données de sources différentes  
 \*\* pour les installations avec DJA, distinctions entre caprins, ovins lait et ovins viande

## PRODUCTIONS DES CHEFS D'EXPLOITATION DE 55 ANS ET PLUS EN 2012

(Source : MSA)

Certaines productions sont davantage représentées chez les agriculteurs de 55 ans et plus que chez les nouveaux installés, il s'agit des **grandes cultures et des bovins lait**. La question du **renouvellement des générations se pose** ainsi plus fortement dans ces filières car les chefs d'exploitation qui cessent leur activité aujourd'hui ne sont pas remplacés par de nouveaux agriculteurs. À l'inverse, les filières **ovins-caprins, équins, volailles et maraîchage** sont des filières **plus dynamiques** en matière d'installation. Les autres productions se retrouvent en proportions équivalentes dans les populations des nouveaux installés et des agriculteurs de 55 ans et plus.

## PRODUCTION DES CHEFS D'EXPLOITATION INSTALLÉS SELON LEUR ÂGE EN 2012

(Sources : MSA - ASP)

Le tableau suivant présente les ratios détaillés dans les chiffres clés (cf. définitions en fin de document) par production. Ces données permettent de mesurer la **dynamique de chaque filière en matière de renouvellement des générations**.

## DYNAMIQUE D'INSTALLATION - TRANSMISSION PAR PRODUCTION EN 2012 [Sources : MSA - ASP]

Ratios production	Taux de remplacement	Taux d'installation 40 ans et moins	Taux d'installations aidées	Taux de 55 ans et plus
Grandes cultures	60 %	62 %	46 %	<b>42 %</b>
Bovins viande	64 %	75 %	<b>88 %</b>	35 %
Cultures et élevage non spécialisés	59 %	67 %	30 %	<b>39 %</b>
Ovins caprins	72 %	78 %	<b>97 %</b>	30 %
Équins	168 %	62 %	7 %	29 %
Bovins lait	<b>35 %</b>	76 %	<b>90 %</b>	31 %
Volailles, palmipèdes et lapins	87 %	62 %	<b>proche 100 %*</b>	27 %
Maraîchage, floriculture, pépinière	88 %	74 %	<b>proche 100 %*</b>	27 %
Viticulture	<b>44 %</b>	67 %	39 %	<b>39 %</b>
Arboriculture	64 %	57 %	25 %	<b>37 %</b>
Porcins	67 %	90 %	<b>100 %</b>	28 %
<b>Midi-Pyrénées</b>	<b>64 %</b>	<b>70 %</b>	<b>69 %</b>	<b>36 %</b>

\* Incohérence statistique liée à la comparaison de données de sources différentes.

Le **taux de remplacement** est particulièrement **faible en bovins lait et en viticulture** (< 50%). Le **taux d'agriculteurs âgés** de 55 ans et plus est supérieur à la moyenne régionale dans les filières **grandes cultures, viticulture et arboriculture**, ce qui témoigne d'un vieillissement et signifie qu'un nombre important d'exploitations seront à transmettre dans ces filières dans les années à venir.

Le taux **d'installations aidées** est particulièrement important **en maraîchage, porcs, ovins-caprins, bovins lait, volailles et bovins viande**. Cela souligne l'importance de cette aide pour le renouvellement des générations dans ces filières.



## TOP 3 DES PRINCIPALES PRODUCTIONS

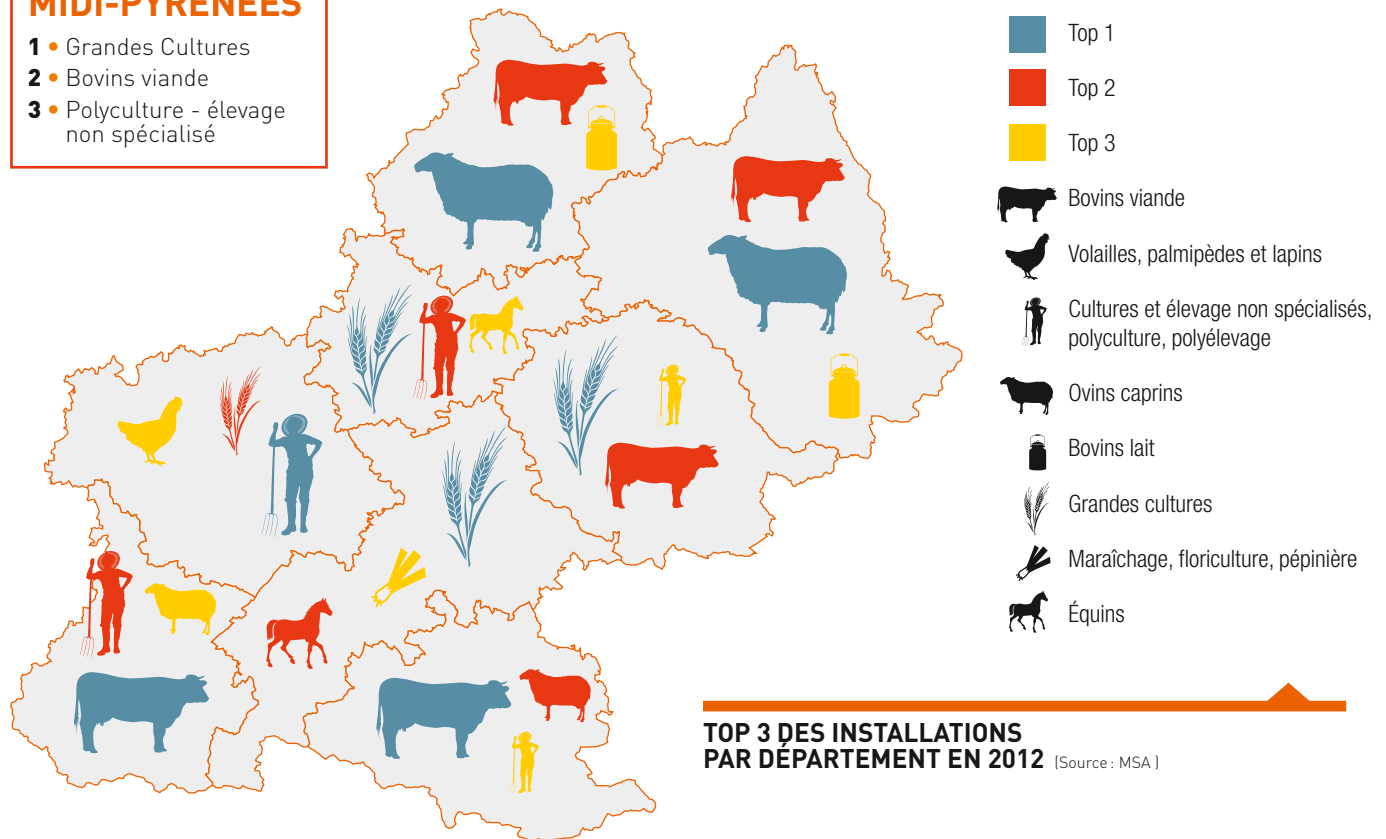
**Grandes cultures, bovins viande et polyculture-élevage non spécialisé constituent le « Top 3 »** des productions les plus représentées dans toutes les catégories de populations étudiées (agriculteurs de 55 ans et plus, départements, installations, installations aidées). La seule différence concerne les **installations aidées** pour lesquelles la deuxième place est occupée par les **ovins lait**.

Pour les nouveaux installés, quelques productions ont une importance particulière dans certains départements et se distinguent de la moyenne régionale :

- Les installations en bovins lait en Aveyron et dans le Lot occupent la troisième place.
- Les équins se trouvent en deuxième position en Haute-Garonne et en troisième position en Tarn-et-Garonne.
- Les installations en maraîchage en Haute-Garonne et en volailles dans le Gers se situent à la troisième place.

### MIDI-PYRÉNÉES

- 1 • Grandes Cultures
- 2 • Bovins viande
- 3 • Polyculture - élevage non spécialisé



### TOP 3 DES INSTALLATIONS PAR DÉPARTEMENT EN 2012 (Source : MSA)

Les top 3 des productions choisies par les **bénéficiaires des aides à l'installation** font apparaître des différences avec les résultats de l'ensemble des installations :

- Les projets en ovins viande sont les plus nombreux en Ariège et dans le Lot.
- Les installations en ovins lait occupent la 2<sup>e</sup> place en Aveyron et dans le Tarn.
- Les projets en bovins lait occupent la 2<sup>e</sup> place dans les Hautes-Pyrénées et la 3<sup>e</sup> place en Aveyron et dans le Tarn.
- Le maraîchage figure en 2<sup>e</sup> position en Haute-Garonne et en 3<sup>e</sup> position en Ariège et en Tarn et Garonne.

Dans la population des agriculteurs de **55 ans et plus**, des spécificités départementales notables s'observent en **Tarn-et-Garonne où les arboriculteurs occupent la deuxième place** après les producteurs

de grandes cultures, et dans le **Gers où la viticulture** est en troisième position des productions les plus représentées. Ce classement reflète l'importance de ces productions dans ces départements. Ces filières représentent un potentiel de transmission dans les années à venir.

**Parmi les départements**, on observe enfin quelques particularités départementales :

- Les arboriculteurs se situent à la deuxième place en Tarn et Garonne,
- La troisième position est occupée par les producteurs d'ovins-caprins en Ariège, par les maraîchers en Haute-Garonne et par les producteurs de bovins lait dans le Lot.

La dynamique de ces filières dans ces départements est à surveiller d'autant plus que **la part des départements est plus importante que celle des agriculteurs de 55 ans et plus**.

## SOURCES

Données fournies par l'Observatoire du Développement Rural (ODR – INRA) sur la base des données :

- Fichier MSA COTNS 2013 : cotisants agricoles non salariés recensés au 1/01/13 (correspond à l'année 2012).
- Fichiers ASP DJA 2012 : agriculteurs bénéficiaires de la Dotation Jeune Agriculteur (DJA) en 2012 (date d'engagement de l'aide).

## DÉFINITIONS

- **Cotisants non salariés en 2012** : individus présents dans le fichier COTNS 2013. Cela regroupe les chefs d'exploitation et les cotisants solidaires en activité au cours de l'année 2012 (hors départs au cours de l'année 2012).
- **Installation par transfert entre époux** : installation d'un nouveau cotisant non salarié en remplacement de son conjoint, généralement suite à son départ à la retraite.
- **Nouveaux cotisants non salariés en 2012** : individus présents dans le fichier COTNS 2013 mais pas dans le fichier COTNS 2012. Cela regroupe les personnes qui au cours de l'année 2012 sont devenues chefs d'exploitation par installation, par transfert entre époux (remplacement d'un chef d'exploitation par son conjoint) ou cotisants solidaires.
- **Chefs d'exploitation installés** : nouveaux cotisants non salariés de l'année, hors transferts entre époux et hors cotisants solidaires.
- **Départs en 2012** : individus présents dans le fichier COTNS 2012 mais pas dans le fichier COTNS 2013. Cela correspond aux cotisants solidaires et aux chefs d'exploitation qui ont cessé leur activité agricole non salariée au cours de l'année 2012. Les départs faisant l'objet d'un transfert entre époux sont comptabilisés dans les départs.
- **Agriculteurs de 55 ans et plus en 2012** : individus présents dans le fichier COTNS 2013 ayant 55 ans ou plus. Cela regroupe des cotisants solidaires et des chefs d'exploitation.
- **Installations DJA 2012** : chefs d'exploitation dont la date d'engagement leur permettant de bénéficier de la DJA est en 2012.
- **Cotisants solidaires** : individus ayant une activité agricole insuffisante pour bénéficier du statut de chef d'exploitation (surface comprise entre 1/8 et 1/2 de SMI ou activité comprise entre 150 heures et 1200 heures par an).
- **Installation Hors cadre familial** : l'installation s'effectue sur un siège d'exploitation agricole qui n'est pas celui d'un parent, jusqu'au 3<sup>e</sup> degré de parenté, collatéraux inclus.

## • Agriculteur à titre principal, exclusif, secondaire :

un agriculteur à titre secondaire est défini ainsi :

Définition MSA : chef d'exploitation dont l'activité agricole représente moins de 50 % de son temps de travail et lui permet de retirer moins de 50 % de son revenu professionnel global figurant sur l'avis d'imposition.

Définition DJA : chef d'exploitation dont le revenu disponible agricole représente entre 30 % et 50 % du revenu professionnel global figurant sur l'avis d'imposition.

Au-dessus de ces seuils, le chef d'exploitation est agriculteur à titre principal. S'il n'a qu'une activité agricole non salariée, il est agriculteur à titre exclusif.

## RATIOS

- **Taux de remplacement** = nombre de chefs d'exploitation installés / (nombre de départs – nombre de transferts entre époux)
- **Taux de renouvellement** = nombre de chefs d'exploitation installés / nombre de chefs d'exploitation total
- **Taux de transferts entre époux** = nombre de transferts entre époux / nombre de nouveaux chefs d'exploitation
- **Taux d'installations de moins de 40 ans** = nombre de chefs d'exploitation de moins de 40 ans installés dans l'année / nombre de chefs d'exploitation installés dans l'année
- **Taux d'installations aidées** = nombre de bénéficiaires de la DJA / nombre de chefs d'exploitation de moins de 40 ans installés dans l'année
- **Taux de départs** = (nombre de départs – nombre de transferts entre époux) / nombre de chefs d'exploitation
- **Taux d'agriculteurs de 55 ans et plus** = nombre de chefs d'exploitation de 55 ans et plus / nombre de chefs d'exploitation

## ABRÉVIATIONS

**ASP** : Agence de Services et de Paiement

**CE** : Chef d'exploitation

**COTNS** : Cotisants Non Salariés (fichier MSA)

**CRA** : Chambre Régionale d'Agriculture

**DJA** : Dotation Jeune Agriculteur (aide d'État pour l'installation en agriculture)

**MSA** : Mutualité Sociale Agricole

**ODR – INRA** : Observatoire du Développement Rural – Institut National de la Recherche Agronomique

**SMI** : Surface Minimum d'Installation

Ce document a été réalisé grâce au partenariat développé avec l'ODR-INRA et à la collaboration précieuse de son équipe.



Avec le soutien financier du Ministère chargé de l'agriculture (FICIA)

**Traitement des données** : Arthur Castagnac  
**Rédaction** : Samia Lay, Nelly Dubosc  
**Conception graphique** : Ogham, mai 2015  
**Crédits photos** : Chambre régionale d'agriculture Midi-Pyrénées

